

LE PRÉSIDENT :

465 Mais quelle est votre opinion générale sur le projet de redéveloppement qui vous est
présenté actuellement? Parce qu'on a touché beaucoup d'aspects, là, mais le projet tel qu'il vous
est présent, votre opinion générale, qu'est-ce que c'est?

Mme MARIE-CLAUDE ALARY :

470 Bien, tel qu'il est présenté, je le trouve inacceptable. Je trouve l'idée de revoir le site de la
Place Versailles, d'enlever l'îlot de chaleur, de diminuer toutes les places de stationnement qui sont
inutiles, puis de faire quelque chose de plus productif intéressante, mais je déplore la façon dont
c'est fait.

475

LE PRÉSIDENT :

D'autres questions?

480 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Non.

LE PRÉSIDENT :

485

Merci beaucoup. On va prendre un moment pour amener la prochaine personne à poser
des... à présenter. Pas d'applaudissements s'il vous plaît.

Alors, bonsoir, madame Laura Lapointe.

490

Mme LAURA LAPOINTE, citoyenne :

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

495

Merci d'être ici. Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires disposeront également de 10 minutes pour discuter avec vous.

500

Nous vous aviserons lorsqu'il restera 2 minutes. Nous vous écoutons, la parole est à vous.
Merci.

Mme LAURA LAPOINTE :

505

Merci. Mon nom est Laura Lapointe, je demeure au 7333 rue Pierre-Corneille, donc résidente des condos Versailles.

Moi, je viens vous rencontrer parce que j'ai une préoccupation en lien avec la circulation et j'aimerais vous exposer cette préoccupation-là ce soir.

510

Je vous ai apporté aussi un plan qu'on pourra... au fur et à mesure, je vais pouvoir vous en parler. Alors, sans plus tarder, en raison de la forte de la densité de la population découlant du projet, il y a une forte raison de s'inquiéter de la fluidité de la circulation sur les rues avoisinantes du projet.

515

En effet, il est indiqué que le projet, en plus des 2 812 places de stationnement prévues pour les résidents... qui, selon nous, ne sont pas suffisantes.

520

Car avec un... évidemment, 1 073 autres places qui seront nécessaires au bon fonctionnement des établissements commerciaux, des bureaux et de l'hôtel, évidemment, cela constitue un potentiel de plus de 3 875 véhicules qui s'additionnent aux véhicules appartenant aux occupants des immeubles riverains, par conséquent, là où je demeure et les bâtiments autour.

Or, cela constitue une augmentation de 653 places de stationnement par rapport à la situation actuelle, tel qu'indiqué dans le document du promoteur.

525 Car, actuellement, le stationnement de la Place Versailles contient 3 223 places qui, en fait, concrètement, ne sont utilisées qu'à 50 %. Ce qui ne sera plus le cas une fois le projet terminé.

530 Donc, cette masse de véhicules qui emprunteront les rues adjacentes sera beaucoup plus importante que le nombre de véhicules qui utilisent actuellement le stationnement de la Place Versailles, surtout en semaine.

535 Le tout amenant, au détriment des résidents riverains, une circulation lourde et une congestion sur les rues Pierre-Corneille, Radisson, des Groseillers, du Trianon et Sherbrooke. Sans compter aussi tous les véhicules, les autobus qui gravitent autour du métro Radisson, donc additionnés à ça.

540 Les impacts négatifs sur la fluidité de la circulation nous apparaissent très évidents. Déjà, l'accès à la rue Sherbrooke par la rue du Trianon exige une patience d'ange et comporte son lot de risques pour les usagers.

545 Il y a énormément de gens qui sortent du métro, qui sortent... et qui sont dans le secteur, et tout, et évidemment, ça amène beaucoup plus de risques, enfin, pour les personnes qui sont à pied.

545 Alors, pour moi, ça, c'est une situation qui est très préoccupante. L'arrondissement a-t-il procédé à une ou des études d'impacts sur la circulation routière et l'augmentation du trafic découlant du projet?

550 Si oui, pouvons-nous en obtenir une copie? Sinon, bien, est-ce que l'arrondissement prévoit faire de telles études avant de prendre une décision sur le projet?

555 Ensuite de ça, nous, on... bien, « nous »... moi, entre autres, en raison de la construction de la rue privée... Alors, si vous regardez sur le plan, vous avez... là, je n'ai pas de pointeur, mais vous avez la rue Pierre-Corneille, complètement à gauche du tableau, donc sur le côté nord.

Et là, on s'en va jusqu'à la rue de Boucherville qui est à l'est, mettons, en parallèle avec la voie de service.

560 Vous avez une rue qui est prévue... de permettre aux gens du projet de pouvoir accéder à leurs immeubles. Donc, si on regarde l'îlot 1A, l'îlot 3, l'îlot 5 et même, on pourrait aller jusqu'à l'îlot 7A, ils pourraient tourner sur Pierre-Corneille, entrer, et puis entrer dans leur bâtiment par cette voie-là.

565 Nous, ce qu'on dit, au niveau de la circulation : si tous ces immeubles-là, îlot 1A, îlot 3, îlot 5 et îlot 7, sortent par-là, par exemple, ça va encore plus causer de la circulation et... oups, pardon... et engorger tout le secteur avec de la circulation.

570 Donc, ce qui serait souhaité, c'est que cette rue-là devienne un cul-de-sac et que les gens puissent passer par la rue... Attendez, je vais juste me... parce que je ne le vois pas bien. Par la rue Curatteau et de... mon Dieu... de l'École, oui, entre autres, mais aussi... L'École, oui, c'est ça. Exactement. La rue de l'École.

575 Alors, c'est ce que nous souhaiterions pour éviter justement qu'il y ait encore plus de circulation sur une petite rue qui s'appelle Pierre-Corneille. Alors, tout ce coin-là va être beaucoup moins... serait moins engorgé.

580 On a perdu le signal. Donc... voilà cette section-là. C'est pour ça que je vous parle avec le plan. Ce qui pourrait être un cul-de-sac nous permettrait justement d'éviter... Les gens pourraient quand même se déplacer, mais plus facilement vers l'arrière.

La seule façon de remédier à cette problématique-là, c'est de limiter, évidemment, la densité du projet en réduisant le nombre d'unités de logement prévues dans le projet.

585 Parce que clairement, il y a beaucoup trop de véhicules pour le secteur et les espaces de stationnement. Donc, c'est d'ailleurs en raison de la densité du projet qui sera toujours élevée même si notre recommandation de diminuer est acceptée... Il est important de voir, même primordial, de

maintenir une circulation dans les deux sens sur les rues du Trianon et Pierre-Corneille, et de l'Authion.

590 Alors, ne pas faire de sens uniques. Ça aussi, c'est important. De manière à favoriser l'accès rapide pour les véhicules d'urgence parce qu'on s'entend qu'avec toute la population qu'il va y avoir, tant dans le projet que nous, au niveau des riverains, ça fait beaucoup de monde.

595 Donc, les véhicules d'urgence doivent être capables de circuler rapidement. Et évidemment, en périphérie. Tant pour le projet que pour les riverains.

600 Donc, conséquemment, il est demandé à l'OCPM de recommander à la Ville de Montréal et à l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve d'exiger du promoteur qu'il modifie son projet en vue de réduire la densité d'au moins... du tiers.

605 Ensuite, il est également demandé à l'OCPM de recommander à la Ville de Montréal et à l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve d'exiger une modification au projet afin de ne pas permettre l'accès au stationnement des immeubles en bordure de la rue de Boucherville par la rue Pierre-Corneille, mais plutôt de limiter cet accès par les rues de l'École et Curatteau, comme j'ai expliqué un peu plus... précédemment.

Et conséquemment, fermer la sortie de la rue privée sur Pierre-Corneille. Ça deviendrait un cul-de-sac, finalement.

610 Il est également demandé à l'OCPM de recommander à la Ville de Montréal et à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve... C'est ça. Selon les compétences de chacun, de procéder aux études d'impact requises sur la circulation routière et le trafic en raison du projet, si cela n'est pas déjà fait, avant de prendre une décision.

615 Il est également demandé à l'OCPM de recommander à la Ville de Montréal et à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de maintenir dans les deux sens la circulation sur les rues du Trianon, Pierre-Corneille, de l'Authion...

LE PRÉSIDENT :

620 Il vous reste deux minutes, madame.

Mme LAURA LAPOINTE :

625 ...pour permettre une meilleure fluidité de la circulation, et l'accès rapide et sécuritaire des véhicules d'urgence, qui sont évidemment autant pour le projet que pour la Place Versailles.

630 Si je peux me permettre, donc, en conclusion : limiter à six étages la hauteur des bâtiments en bordure de la rue Pierre-Corneille, réduire d'au moins du tiers le nombre d'étages des autres immeubles du projet contenant 12 étages et plus, déplacer d'au moins 10 mètres vers la rue Boucherville le bâtiment faisant face à la partie de notre immeuble – 7333 Pierre-Corneille.

635 Déplacer la tour prévue en bordure de la rue Pierre-Corneille, réduire du tiers de ses étages, afin de placer plus au centre du projet, soit en bordure des rues de l'école et l'aménagement du parc 1, entre cette tour et Pierre-Corneille. Donc, un parc serait peut-être souhaitable.

Augmenter dans chacun des immeubles de logements le nombre de places intérieures de stationnement à l'intention des résidents du projet pour qu'il se situe à 80 % du nombre d'unités de chaque immeuble. Donc, il n'y aura pas de débordement à l'extérieur. Moindre, en tout cas.

640 Ne pas permettre l'accès au stationnement des immeubles en bordure de la rue de Boucherville par la rue Pierre-Corneille, mais plutôt limiter ses accès par les rues de l'École et Curatteau. Conséquemment, fermer la sortie rue privée de Pierre-Corneille.

645 Puis déplacer là où les pistes cyclables prévues sur la rue Pierre-Corneille dans les rues intérieures du projet, plutôt que de la déplacer sur la rue Pierre-Corneille, puisqu'en plus, on a le... l'autoroute, la voie de service, tout le projet, les résidents du secteur. Ça va être une autoroute, la rue Pierre-Corneille si on...

650 Ça ne sera pas sécuritaire pour les cyclistes. Moi-même étant cycliste, je regarde ça d'un
œil inquiétant.

LE PRÉSIDENT :

655 Parfait. Merci beaucoup.

Mme LAURA LAPOINTE :

Merci.

660 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que... Ce n'est pas un document que vous avez déposé?

Mme LAURA LAPOINTE :

665 Oui. Oui, oui, oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

670 Mais moi, je ne l'avais pas en note, comme quoi c'était un mémoire déposé à l'Office, là.

Mme LAURA LAPOINTE :

675 Ah, bien oui.

LE PRÉSIDENT :

Laura Lapointe?

680 **Mme LAURA LAPOINTE :**

C'est dans le mémoire, absolument. Absolument.

685 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pourriez peut-être nous l'envoyer? Ce n'est pas un mémoire qu'on a reçu, ce que vous avez entre les mains.

690 **UN HOMME NON IDENTIFIÉ :**

C'est le mémoire des condos Versailles.

Mme LAURA LAPOINTE :

695 Oui, c'est le mémoire des condos Versailles. C'est un extrait...

LE PRÉSIDENT :

Ah, O.K.

700

Mme LAURA LAPOINTE :

...du texte de la page 13 sur 18.

705 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Bien, écoutez... Le même document? Oui, oui, O.K.

710

Mme LAURA LAPOINTE :

Oui. Oui, oui, oui.

715 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., on ne le savait pas.

720 **Mme LAURA LAPOINTE :**

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

725 Parfait. Merci beaucoup. Et là, c'est à notre tour de vous poser des questions, si vous voulez bien.

Mme LAURA LAPOINTE :

730 Oui, oui, allez-y.

LE PRÉSIDENT :

735 Danielle ou Lorène, avez-vous des questions? C'est le 8.2? O.K.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

740 Bien, nous avons sans doute pris connaissance de ça dans des mémoires précédents parce que c'est...

LE PRÉSIDENT :

C'est le 8.2.

745

Mme DANIELLE SAUVAGE :

8.2? C'est ça, hein?

750

LE PRÉSIDENT :

Oui, on l'a déjà, oui.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

755

Et je me demandais : est-ce qu'il y a quand même, dans tout l'ensemble de ce projet-là, des points avec lesquels vous êtes d'accord? Des points que vous jugez très positifs?

Mme LAURA LAPOINTE :

760

Bien, moi, je trouve qu'effectivement, c'est un beau projet avec beaucoup de potentiel. Il y a des parcs, etc., donc ça va faire beaucoup de verdure. La situation qui me préoccupe, c'est justement, comme d'autres personnes en ont parlé, c'est la hauteur des bâtiments, c'est la densité de la population qu'il va y avoir, c'est le manque d'espaces de stationnement aussi, parce que ça va déborder un peu partout.

765

C'est beaucoup, beaucoup de monde, un peu comme, je dirais, un... un gâteau dans une petite soucoupe. Donc, si on n'a pas cette vision-là, soit que nous, ce qu'on aimerait, c'est ne pas avoir des gros édifices qui sont vraiment devant nos bâtiments.

770

On a des édifices de six étages, puis là, on va mettre des... oups, des 14, des 25. Donc, moi, je trouve le projet très bien. Cependant, c'est aussi quelque chose qui me préoccupe.

775 C'est le fait que ça va prendre, effectivement, 25 ans à monter. Le bruit. La dame l'a dit précédemment. Toute la poussière et le risque, peut-être, que ce bâtiment-là, ce projet-là ne prenne pas forme complètement. Si jamais ça ne se terminait pas pour X, Y raison?

Mais comme tel, le projet, je le trouve bien, je le trouve beau. Je trouve que c'est une belle idée, une belle initiative. Mais la hauteur des bâtiments déguise vraiment notre secteur.

780 Si vous voulez mettre des bâtiments hauts, bien, moi, je pense que vous devriez en mettre sur la rue de Boucherville. Vous devriez en mettre sur la rue Sherbrooke. Mais ne pas en mettre sur du Trianon et pas sur Pierre-Corneille.

785 Donc, réduire, mais vous pourriez peut-être augmenter les étages là où il y a des 14. Bien, peut-être monter un peu plus haut. Puis le fameux bâtiment de 25 étages, moi, personnellement, je le mettrais un petit peu plus vers le parc. Tu sais, parc numéro 1. Puis je mettrais l'îlot 1... l'îlot... je pense que c'est 1B.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

790 1A?

Mme LAURA LAPOINTE :

795 Alors, l'îlot 1B, qui est le gros de 25 étages, bien moi, je le tasserais un peu plus dans le parc, puis je mettrais un parc à l'entrée. C'est bien plus convivial d'avoir un centre, peut-être un peu plus densément, puis mettre, autour, des arbres, mettre des chaises, des endroits où les gens peuvent s'asseoir, et aussi dans le milieu.

800 Donc, il faut quand même permettre à tout le monde de tirer son profit. Vous arrivez avec des bâtiments très hauts dans un secteur qui est résidentiel ou semi-commercial et je pense que c'est ça qui fait que les gens sont comme : « Oh! »

Alors, oui, je trouve que c'est positif, mais je pense qu'il y a des devoirs à être faits.

805

LE PRÉSIDENT :

O.K.

810

Mme LAURA LAPOINTE :

Avant d'en arriver à une conclusion définitive.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

815

Dans la situation actuelle, est-ce qu'il y a des problèmes de circulation sur la rue Pierre-Corneille?

Mme LAURA LAPOINTE :

820

Oui. Moi, je pourrais vous dire que le soir, entre autres, c'est une rue qui est très, très achalandée. Parce que les gens utilisent la voie de service à cause du fait que le tunnel est en construction. Et de toute façon, même s'il n'est pas en construction, c'est tout le temps bloqué.

825

Alors, les gens utilisent la rue de Boucherville, mais quand ça ne fonctionne pas, bien, ils prennent Pierre-Corneille pour faire un *shortcut*, si je peux me permettre l'anglicisme. Et ensuite, ils vont prendre du Trianon, puis là, ils vont se retrouver à Sherbrooke.

830

Et là, ils sont coincés parce qu'à Sherbrooke, il y a une voie pour tourner à gauche, puis il y en a une pour tout droit ou tourner à droite. Puis là, il y a des piétons à travers ça, donc c'est bloqué.

835 Ça peut même se bloquer, là, jusqu'à du Trianon, jusqu'au rond de Pierre-Corneille. Puis là, les gens ne savent plus quoi faire. « Bon, bien, là, je ne peux pas passer par là. Qu'est-ce que je fais? Ah, bien, attends un peu, je vais passer par l'Authion. »

Là, ils se retrouvent plus loin, puis ils restent bloqués aussi. Donc, le secteur déborde déjà. Le métro, on a aussi des stationnements incitatifs, donc il y a énormément de monde.

840 Tous les autobus qui circulent. On n'en a pas juste un. On a la STL qui est là, on a Longueuil, je pense, qui vient aussi. On a Mascouche dans ce coin-là, qui vient. Plus le transport de Montréal, donc c'est très engorgé.

845 Si on rajoute tout ce que vous nous présentez, je ne sais pas où vous allez mettre les gens. Puis en plus, si vous mettez des pistes cyclables là-dedans, *my God!* Puis une voie... Donc, il y a définitivement... il y a une trop grosse population pour le secteur.

Le projet est bon, mais il y a du travail à faire. On pourrait réduire, peut-être, le nombre de...

850 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Mme LAURA LAPOINTE :

855 ...d'appartements. Est-ce qu'on a besoin d'avoir des *high rises* comme on voit à Toronto ou comme on voit au centre-ville?

860 Peut-être des plus petits bâtiments, puis ça serait peut-être plus agréable pour monsieur et madame Tout-le-Monde. Parce que vivre dans un espace qui est trop... avec des bâtiments de hauteur, bien, on perd vraiment le secteur, l'environnement qui est résidentiel. Même si on a des bâtiments où est-ce qu'il y a des appartements, puis densément peuplés, là, quand même.

LE PRÉSIDENT :

865

Vous savez que monsieur Masse a présenté le même mémoire, alors on lui avait posé des questions.

Mme LAURA LAPOINTE :

870

Oui.

LE PRÉSIDENT :

875

On ne reposera pas les mêmes questions.

Mme LAURA LAPOINTE :

880

Moi, je me permets de vous dire des choses.

LE PRÉSIDENT :

885

Non, mais c'est correct, c'est très bien. C'est très bien. Il y a aussi des réponses à vos questions qui se retrouvent sur notre site parce que lors de la période de questions et réponses, l'arrondissement et le promoteur avaient répondu à certaines de ces questions-là.

890

Notamment pour ce qui est de la circulation sur le site puis en périphérie du site, c'est d'abord approuvé par le Service d'incendie de Montréal. Donc, tous les projets de circulation ou de construction passent par le filtre du SIM à Montréal.

Mme LAURA LAPOINTE :

Oui.

895 **LE PRÉSIDENT :**

Et ça, c'est aussi sur notre site.

900 **Mme LAURA LAPOINTE :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

905 Est-ce que tu avais d'autres questions?

Mme LORÈNE CRISTINI :

910 Bien, je ne sais pas combien de temps il nous reste, mais je veux juste comprendre que la voie privée à double sens...

Mme LAURA LAPOINTE :

Oui.

915

Mme LORÈNE CRISTINI :

...vous voudriez la fermer au niveau de Pierre-Corneille et Boucherville, là? À l'angle?

920 **Mme LAURA LAPOINTE :**

Oui. Oui.

925

Mme LORÈNE CRISTINI :

Mais selon vous, ça ne va pas mettre trop de pression pour les gens qui vont sortir sur rue de l'École et Curatteau?

930

Mme LAURA LAPOINTE :

Bien...

935

Mme LORÈNE CRISTINI :

Parce que c'est la seule voie qu'ils vont utiliser pour rentrer ou pour sortir.

940

Mme LAURA LAPOINTE :

Oui, mais vous avez aussi l'Authion. Les gens peuvent aussi utiliser l'Authion. Ils peuvent utiliser de l'École. Ils peuvent utiliser Curatteau. Ils peuvent aller chercher l'Authion.

945

Mme LORÈNE CRISTINI :

Mais je veux juste être sûre. Pourquoi vous voulez fermer ce bout-là? Parce qu'en général, quand on ouvre, ça fluidifie, il y a moins de gens qui vont aux autres abords. Donc là, ça fait une sortie de plus ou une entrée de plus.

950

Mme LAURA LAPOINTE :

Parce que ça va apporter encore plus de circulation.

955

Mme LORÈNE CRISTINI :

Sur Pierre-Corneille, c'est ça?

Mme LAURA LAPOINTE :

Oui.

960

Mme LORÈNE CRISTINI :

D'accord.

965

Mme LAURA LAPOINTE :

Imaginez-vous, là, on est... comme tantôt, je vous expliquais : le métropolitain, là, la 25 qui s'en va vers le sud, puis les gens qui reviennent. Vous avez la voie de service qui est bondée tous les jours, là. Ça commence vers 14 h 30, à peu près, le trafic, puis ça bloque constamment.

970

Les gens qui essaient de bifurquer pour trouver un sens à sortir et rentrer... Puis là, en plus, on rajoute des voitures qui vont tourner sur le coin, donc ça va ralentir la circulation. Il n'y aura certainement pas de feu de circulation là, à part un *stop*.

975

Ça va être dangereux. Ça pourrait être dangereux pour la circulation, les enfants. Puis si vous mettez une piste cyclable, ça va être difficile pour les gens de circuler aussi, là.

980

Donc, la rue comme telle devrait être juste une voie pour que les gens puissent rentrer dans leur immeuble, mais ne pas sortir par là. Sortir par des rues où est-ce qu'il peut y avoir peut-être des lumières, des feux de circulation ou des... des endroits où c'est moins dangereux.

985

Parce que par là, juste sur le coin, moi, je ne mettrais pas de... je ne tournerais pas... je ne mettrais pas une rue là pour que les gens tournent là. Ça serait dangereux.

LE PRÉSIDENT :

990 Merci beaucoup. On va, dans quelques instants, passer à la prochaine présentation. Bonne soirée.

Mme LAURA LAPOINTE :

995 Merci beaucoup à vous.

LE PRÉSIDENT :

1000 Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires disposeront également de 10 minutes pour discuter avec vous.

1005 Nous vous aviserons lorsqu'il vous restera 2 minutes. Et je voudrais aussi ajouter : ceux qui utilisent un mémoire qui a déjà été présenté, de nous aviser, parce qu'il a déjà été déposé, probablement. Alors, la parole est à vous.

Mme LOUISE ÉMOND, citoyenne :

1010 Je vous remercie. Alors, le mémoire n'a pas été déposé. Je suis résidente du quartier depuis plusieurs années. Je pense avoir une bonne connaissance des enjeux et problématiques qui touchent le quartier.

 La proposition qui a été déposée a été conçue comme un exercice visant à surdensifier une surface commerciale en tentant de répondre aux orientations du PPU.

1015 Le développement dans sa forme actuelle est dénué de toute forme d'intégration avec la trame urbaine environnante, comme ç'a déjà été mentionné par les voisins